

AVIS PUBLIC

Modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de sa séance tenue en date du 20 février 2020, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé **afin de modifier certaines dispositions relatives à la protection des cours d'eau.**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement, de la résolution par laquelle il a été adopté et du document sur la nature des modifications que les municipalités concernées devront effectuer à leur plan et à leur réglementation d'urbanisme advenant l'adoption de la modification du schéma. Ces documents sont disponibles au bureau de la MRC des Laurentides, de même qu'au bureau de chacune des municipalités faisant partie de la MRC des Laurentides.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 19 mars 2020 à 19 h, à la salle Ronald Provost de la MRC des Laurentides sise au 1255, chemin des Lacs à Saint-Faustin-Lac-Carré. Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leurs opinions et commentaires sur le sujet.

DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 21 février 2020.



Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice générale adjointe et directrice des finances